

o.141.301.2 - PF/w

Le 16 septembre 1970

Accueil des organisations internationales
à Genève

(voir aussi SUPERCERN)

La France a toujours été favorable à une concentration à Genève des organismes des Nations Unies, de caractère économique ou social. Cette politique est aussi la nôtre. Par concentration, nous cherchons pourtant simplement à éviter une dispersion des organisations (Vienne). La France, par contre, va plus loin et n'hésite pas à encourager le transfert de certains organismes de New York à Genève (PNUD, UNICEF). Peut-être pourrait-on expliquer à M. de Lipkovski que, pour des raisons de principe, nous ne voulons pas jouer le rôle de séducteur lorsqu'il s'agit d'organisations déjà créées. Outre que notre capacité d'accueil a des limites, nous ne pouvons heurter de front le pays hôte, surtout s'il s'agit des USA. Tout en remerciant la France de l'intérêt qu'elle porte (pour des raisons qui lui sont propres) au développement de Genève, nous pourrions suggérer que cette question fasse l'objet de contacts plus fréquents entre nos représentants respectifs à New York et Genève, afin d'éviter que des initiatives soient prises à Paris qui nous mettent dans l'embarras. La France pourrait-elle aussi favoriser le développement de Lausanne?

